Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 16.12.09 | 42e année | No 37

Hebdomadaire officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Meilleurs vœux

La fin de l'année constitue pour chacun le moment idéal pour faire le bilan de l'année écoulée et pour prendre de bonnes résolutions pour l'année à venir.

Il en est de même pour les autorités. Cette année, le bilan a été fait de manière très complète puisqu'il a été intégré dans le programme politique élaboré par le Conseil communal. Le bilan des années passées démontre que la majorité des actions annoncées en 2005 ont bien été concrétisées. Ensuite, après avoir décrit les atouts, les faiblesses ainsi que les enjeux à venir, ce programme contient les cinq grands axes de développement pour l'avenir, accompagnés d'un plan d'intention portant sur la réalisation ces quatre prochaines années de plus de 150 actions concrètes. Ces actions concernent tant les prestations en matière sociale, culturelle et sportive, que des intentions concrètes relatives aux espaces publics, à la mobilité, à l'environnement, au développement économique et de la position de la ville au centre de l'agglomération du littoral.

Les perspectives pour votre ville sont encourageantes tant sur le plan de son développement dans le respect des exigences environnementales, que de son attractivité pour la population grâce à son animation et à la perspective des festivités du Millénaire.

Pour conclure, je forme mes vœux les meilleurs aux habitantes et aux habitants de Neuchâtel à l'occasion des fêtes de fin d'année et j'espère que chacun d'entre vous trouvera les forces pour s'engager avec optimisme dans la nouvelle année qui commence.

Françoise Jeanneret
Présidente de la Ville

Le marché de Noël du Coq-d'Inde succède cette fin de semaine aux Artisanales de la place du Port.

Un million d'étoiles

La fontaine du Banneret va s'illuminer samedi dès 16 heures de centaines de bougies. A l'origine de cette action, Caritas appelle à faire preuve de solidarité envers les plus faibles de la société. La Paroisse réformée invite pour sa part le public à grimper le 23 décembre jusqu'à la Roche de l'Ermitage pour y découvrir l'enfant qui vient de naître.

L'action «un million d'étoiles» de Caritas vise à renforcer la cohésion sociale en Suisse. Neuchâtel y participe comme 160 autres localités du pays. Dès 17 heures, la conseillère d'Etat Gisèle Ory et le conseiller communal Daniel Perdrizat affirmeront autour de la fontaine leur solidarité avec les défavorisés. Le public pourra acheter photophores et bougeoirs et participer ainsi à l'action.

Voir l'Enfant Jésus

L'EREN de son côté nous invite dans ses églises et en forêt. Cela commence dimanche avec un petit déjeuner suivi d'un culte avec contes et musique à la Collégiale, un culte chanté à la chapelle de Chaumont et une fête de Noël avec spectacle aux Valangines. Ceux qui souhaitent découvrir l'Enfant Jésus dans sa grotte se rendront mercredi à 18h30 au foyer de l'Ermitage, rue Charles-Knapp 40. Les cloches sonneront le 24 décembre à 18 heures pour nous inviter à entrer dans la fête qui commencera à la même heure à la chapelle de la Maladière par une veillée en musique avec des airs de Haendel. Un culte sera célébré au cœur de la nuit de Noël à Serrières et à la Collégiale.

Marché au Coq-d'Inde

Le traditionnel marché de Noël du Coq-d'Inde se tient de jeudi à dimanche et accueille les enfants dans le château des contes. Les magasins seront encore ouverts en soirée pour les nocturnes de Noël les 17 et 23 décembre. A cette occasion, le parking des Jeunes-Rives sera gratuit à partir de 19 heures et un parking en zone bleue sera ouvert au sud du Collège latin. Il est toutefois recommandé de gagner le centre-ville avec les transports publics.

Le groupe de rap « 2e Sang » est récompensé pour ses textes en faveur de l'égalité.

Une comédie musicale déjantée se tiendra au Théâtre du Passage pour la fin de l'année.

La 4e édition du Festival B4X-Mas aura lieu samedi dès 20h à la Case à chocs.

Page spéciale vœux

Dans ce numéro

Rendez-vous en janvier

La rédaction de Vivre la ville vous souhaite de joyeuses fêtes et une bonne nouvelle année. Elle vous donne rendez-vous le 13 janvier pour le 1er numéro de 2010.

Déneigement

Suite aux conditions exceptionnelles de l'hiver passé, l'équipe de déneigement de la Voirie met en place différentes mesures. Composé de 60 personnes, cette équipe a vingt véhicules à disposition, dont dix pour les trottoirs.

Page 9

Nouveaux bureaux

Le Parlement et le Conseil des Jeunes ont tous deux élu leurs nouveaux bureaux. Pour 2010, ils collaboreront sur le projet de la Carte Jeunes, destinée aux jeunes de 12 à 25 ans. Cette carte permettra d'obtenir différents rabais dans les commerces de la ville.

Page 10

Bons vœux

La présidente du Conseil communal, Françoise Jeanneret et le président du Conseil général, Blaise Péquignot, adressent leurs vœux aux habitants de la ville de Neuchâtel. Ils envisagent l'avenir de la cité sereinement.

Page 16

Le groupe de rap neuchâtelois « 2e Sang » remporte le Prix « Salut l'étranger ! »

MC Gori, J-ulio et Metafore (de gauche à droite) sur scène durant l'inauguration des manifestations de NeuchàToi, spécial jeunes.

Du rap en faveur de la tolérance

Le collectif de rap « 2e Sang » a reçu un des Prix 2009 « Salut l'étranger ! » remis récemment dans le cadre de la cérémonie de clôture des manifestations NeuchàToi, au Théâtre de l'Heure bleue à La Chaux-de-Fonds. Parmi les vingt candidats en lice, trois lauréats ont été retenus : les classes terminales de l'Ecole secondaire du Locle, Monsieur Oguzhan Can de la Chaux-de-Fonds et les jeunes artistes neuchâtelois MC Gori, Metafore, et J-ulio.

Ces derniers forment le groupe de rap « 2e Sang ». Ils ont été récompensés pour le message véhiculé par leurs chansons en faveur de la tolérance, de la défense de l'égalité et de la lutte contre le racisme. Igor Baudat, Jean-Baptiste Karamage et Julien Blaser, de leurs vrais noms, ont ainsi reçu une somme de 3000 francs pour la qualité et la pertinence de leurs textes.

MC Gori et Metafore répondent à quelques questions.

Comment votre groupe a-t-il vu le jour ?

MC Gori : Notre groupe a vu le jour au Centre de loisirs de Neuchâtel, il y a maintenant cinq ans. A la base nous n'étions que deux. Metafore nous a rejoint il y a un an.

Pourquoi le nom de « 2e Sang » ?

Au départ, nous étions deux : Julien et moi. L'idée était que nous nous complétions l'un et l'autre, aussi bien sur scène que dans l'écriture de nos textes.

Quelles sont les valeurs véhiculées par vos textes ?

MC Gori : La valeur qui nous tient le plus à cœur est l'égalité. Peu importe qu'il s'agisse d'égalité des personnes, des religions ou même des genres.

Que représente le prix que vous venez de recevoir ?

MC Gori : Cela représente une grande fierté pour nous. Lorsque nous donnons des concerts au Centre de loisirs à Neuchâtel, le public nous connaît et il est déjà convaincu par nos textes et notre musique. Par contre, chanter devant des politiciens n'a pas été facile. Ils représentent un public difficile à convaincre. La fierté est d'autant plus grande que le rap a souvent une mauvaise image auprès des politiciens.

Quels sont les projets de « 2e Sang » pour l'année 2010 ?

MC Gori : Je travaille actuellement en studio avec Damp production pour enregistrer un petit cd de cinq titres. Je suis également en étroite collaboration avec l'artiste Decs (www.decs.me) qui sortira son album en janvier 2010.

Si vous deviez adresser un message aux jeunes de Neuchâtel, lequel serait-ce ?

Metafore : Le talent ne fait pas tout. Il y a une grosse part de travail à fournir. Quoi qu'il arrive, il est important de persévérer.

MC Gori : Il faut également savoir être patient.

Informations supplémentaires :

- MC Gori : www.mc-2000-gori.skyblog.com
- Metafore : www.metafore-jb.skyblog.com
- et J-ulio : www.j-ulio93.skyblog.com

Comédie musicale satyrique et déjantée au Théâtre du Passage pour la fin de l'année

Et si on allait à l'opéra ?

Voir l'envers du décor d'Aïda ! C'est ce à quoi nous invite l'Association Evaprod qui crée en fin d'année au Théâtre du Passage une comédie musicale satyrique et déjantée : « Et si on allait à l'opéra ? » Le principe en est simple : le public verra non pas la scène mais les coulisses d'un théâtre peu avant le début d'une représentation. Et il s'en passe des choses à ce moment et à cet endroit-là !

Et si on allait à l'opéra voir comment les sopranes se crêpent le chignon dans les coulisses ? • Photo : sp

Cette comédie musicale a été conçue par Jacint Margarit (texte) et Floriane Iseli (musiques). Le concept en est festif et drôle : le spectateur est invité à voir les coulisses d'un opéra quelques secondes avant le lever de rideau, avec toutes les péripéties et la frénésie que cela induit. Il découvre un metteur en scène insupportable, un ténor arrogant, deux sopranes qui se crêpent le chignon et des pompiers finalement plus sensibles qu'on ne pourrait le croire…

Des artistes de Paris

Les rôles principaux sont tenus par neuf professionnels de la comédie musicale formés dans les meilleures écoles, notamment à Paris et Londres, et riches d'une grande expérience scénique. Ces artistes viendront de la capitale française et seront logés en Suisse durant les répétitions et les représentations.

Le Backstage Orchestra composé de 7 musiciens issus du département jazz du Conservatoire interprétera en direct les musiques des chansons du spectacle. Une trentaine de chanteurs amateurs de la région, issus de divers milieux du spectacle (Chorale Rocking-Chair, Compagnie amateur d'Evaprod) accompagneront les comédiens.

L'Association Evaprod

Créée en 2001 par Floriane Iseli, Jacint Margarit et Luciano Musitelli, l'Association Evaprod a pour but la création, la production, la réalisation et la présentation de spectacles vivants (théâtre, danse, mime, poésie, contes, marionnettes, chanson, cirque, café-théâtre, spectacle de rue, pour tout public, …). Elle propose également une formation aux arts de la scène et à toute discipline s'y rapportant. L'Association a déjà produit plusieurs spectacles dont Touwongka, au début des années 2000, et plus récemment, Oliver Twist.

Théâtre du Passage, les 26, 27, 28 et 29 décembre à 20 heures, le 30 décembre à 18 heures et 20h45.

Ramón Vargas au Passage

Le grand Ramón Vargas sera le 21 décembre au Théâtre du Passage. Il donnera en compagnie d'autres chanteurs lyriques un récital en faveur des enfants handicapés du Mexique. Actuellement occupé dans une production au Metropolitan Opera de New-York, ce ténor a chanté sur toutes les scènes du monde, accompagné des chanteurs les plus réputés et dirigé par les chefs les plus prestigieux.

Chansons de Noël

Le programme comprendra des chansons de Noël ainsi que des extraits d'opéras interprétés par Ramón Vargas ainsi que par la soprano Laurence Guillod et la basse Rubén Amoretti, accompagnés par la pianiste Birgit Frenk.

En faveur d'enfants handicapés

Les organisateurs comptent beaucoup sur cet événement pour récolter des fonds qui seront intégralement versés au Fondo Memorial Eduardo Vargas, crée par Ramón Vargas lui-même. Cette soirée constituera une occasion unique d'entendre à Neuchâtel un artiste international et de partager de beaux moments musicaux.

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente « Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel ». Ouvert lu-ve de 8 à 20 heures, sa de 8 à 17 heures.
Jusqu'au 31 mars 2010, exposition « L'illustration botanique du XVIIe au XIXe siècle ».
La Bibliothèque sera fermée du jeudi 24 décembre à midi au lundi 28 décembre toute la journée. Réouverture mardi 29 décembre selon l'horaire habituel.
La Bibliothèque sera fermée du jeudi 31 décembre au lundi 4 janvier 2010 toute la journée. Réouverture mardi 5 janvier selon l'horaire habituel.
Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente « La nature dans tous ses états ». Jusqu'au 3 janvier 2010 : « Le monde selon Suchard ». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi. Jusqu'au 10 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres.
Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition permanente des maquettes historiques.
Exposition de photographies : « Une ville en mouvement ». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

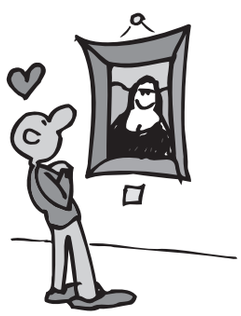

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 31 décembre 2010, exposition « Retour d'Angola ». Jusqu'au 16 mai 2010, exposition « Helvetia Park ». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.
Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 28 février 2010, exposition « parce Queue ». Ouvert ma-di de 10 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.
Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 18 décembre, exposition *Here Comes the Sun*. Ouvert me au di de 14 à 18 heures, je de 14 à 20 heures.
Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 janvier 2010, exposition Martial Leiter – guerres. Dessins de presse. Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch
Galerie des Amis des Arts (espl. L.-Robert 1a), jusqu'au 27 décembre, exposition Helga Schuhr, peinture. Ouvert du ma au ve de 14 à 18 heures, sa-di de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. Fermé les 24 et 25 décembre.
Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 janvier 2010, exposition Olivier O. Olivier, dessins 1988-2009. Ouvert ma-ve de 14 heures à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Théâtre

Théâtre Tumulte (rue E.-Borel 13), du 31 décembre au 24 janvier (vendredi, samedi à 20h30, dimanche à 17 heures) : « Landru et fantaisies », comédie de Christian Siméon. Jeudi 31 décembre, spectacle à 20h30 (réservation obligatoire). Prix unique : Fr. 35.–.
Les 2 et 3 janvier, représentations à 17 heures. Réservations : tél. 032 730 69 88 ou par le site www.tumulte.ch Entrée : Fr. 20.–/15.–.

L'actualité culturelle

Mon cœur se recommande à vous

L'ensemble La Sestina donnera deux concerts, samedi et dimanche prochains au Théâtre du Pommier. Spécialisé dans l'interprétation de la polyphonie de la Renaissance, aussi bien sacrée que profane, La Sestina est dirigé et a été créé en 1999 par Adriano Giardina. L'ensemble se produit la plupart du temps en formation de chapelle, en alternant les tutti et les ensembles de solistes.
La Sestina présentera au public des pièces célèbres du poète Clément Marot et d'autres inédites, de deux à huit voix et se produira autour d'une grande table, à la façon des interprètes de l'époque. L'ensemble sera constitué de huit chanteurs (Isaline Dupraz, Francesca Puddu, cantus, Blaise-Henri Dumas, Simon Jordan, altus, Nicolas Savoy, Philippe Vorlet, ténors, Frédéric Moix, Sylvain Nicolet, bassus et Ziv Braha, luth.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, samedi 19 décembre à 20h30 et dimanche 20 décembre à 17 heures. Entrée: Fr. 25.–, réductions AVS, membres, étudiants. Réservations: tél. 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch

Duo violoncelle et guitare

Le violoncelliste Sébastien Singer et le guitariste André Fischer s'associeront une fois de plus pour proposer une série de concerts dans la région, les 17 décembre à 20 heures au temple de Môtiers, 18 décembre au temple de la Coudre et 19 décembre à 20 heures au temple de Corcelles.
Au programme de ces heures musicales, figureront des œuvres de J.-S. Bach, J. Meier, E. Granados et A. Piazzolla.
Temple de la Coudre, vendredi 18 décembre à 20 heures.

La Collégiale en fête

Le Chœur Da Camera célébrera son 40e anniversaire à l'occasion des concerts des 23 et 25 décembre à la Collégiale.
Placés sous la direction de Philippe Huttenlocher, le Chœur Da Camera et l'orchestre d'instruments originaux La «Freitags-Akademie» interpréteront la «Messe de Minuit» de M.-A Charpentier et le Magnificat de J.-S. Bach.
La «Messe de Minuit» est destinée à la liturgie de la veillée de Noël, et associe, selon une vieille tradition qui remonte au Moyen-Age, la musique savante à la musique populaire.
Simon Peguiron accompagné d'invités surprises sera aux claviers de l'orgue de la Collégiale le 1er janvier à 17 heures pour le traditionnel concert de Nouvel-An, à la carte et au champagne.
Les mélomanes sont invités à demander le morceau de leur choix en écrivant jusqu'au 26 décembre à Simon Peguiron (rue du Doubs 151, 2300 La Chaux-de-Fonds, simon@nazard.org)
Collégiale, mercredi 23 décembre à 20 heures et vendredi 25 décembre à 17 heures. Location: tél. 032 717 79 07. Concert de Nouvel-An, entrée libre, collecte.

L'association de jeunes chrétiens Eternel.ch célèbre Noël à sa façon samedi soir à la Case à chocs

Project 86 à B4X-Mas

Pour la quatrième année consécutive, le Festival B4X-Mas fera vibrer la Case à chocs samedi dès 20 heures. Fidèle à ses habitudes, l'association chrétienne Eternel.ch met sur pied sa désormais traditionnelle fête de Noël alternative. Au programme: une panoplie d'artistes explorant différents genres musicaux.

The Stand revient à la Case samedi à l'occasion du festival organisé par Eternel.ch. • Photo: J. Fragnière

La tête d'affiche de la B4X-Mas 2009 arrive tout droit des Etats-Unis pour une première helvétique. Il s'agit du groupe Project 86 spécialisé dans le métal alternatif. En 14 ans de carrière, la formation d'Andrew Schwab a distillé sept albums et écumé les cinq continents. Révélation de la scène française 2009, Betraying The Martyrs vient quant à lui de signer avec le label américain Rise Records. Avant de traverser l'Atlantique, les «death métaleux» français feront une première et unique incursion en Suisse, à l'occasion du festival organisé par Eternel.ch. Les Allemands de Descend To Rise (Screamo) et les Alémaniques d'Escape From Sickness (Hardcore) complèteront la programmation de cette folle soirée rock.

Romands au QKC

Le Queen Kong Club fera de son côté la part belle aux formations locales. Gaby Palminteri (VD ; blues-rock), Joy Session (JU/BE/NE ; funk-rock) et The Stand (VD/VS/NE : hardcore) se succéderont sur le plateau de la petite scène de la Case à chocs.

Après avoir versé le bénéfice dégagé en 2008 au Centre Social Protestant (CSP), le comité de la B4X-Mas a décidé de soutenir cette année un projet humanitaire. Le bénéfice de la soirée de samedi sera destiné à la Fondation Digger (www.digger.ch) qui a pour but de promouvoir des projets d'assistance technologique à caractère humanitaires, dans le domaine du déminage.

Dieu et la musique

Cette soirée est organisée par Eternel.ch, une association qui rassemble des jeunes persuadés que la vie chrétienne peut être pleine de découvertes et de richesses. Ces jeunes partagent leur foi en Dieu mais également leur passion pour la musique dans ses formes alternatives.

Case à chocs, samedi 19 décembre, 21 heures.

Chronique culturelle

La reine Jocaste

Le Théâtre des Osses à Givisiez (FR) permet en cette fin d'année une expérience singulière : se replonger dans le mythe des Labdacides et voir le même soir «Œdipe roi» de Sophocle et «Jocaste reine» de Nancy Huston (Actes Sud). Gisèle Sallin qui signe la mise en scène de ces tragédies, a demandé à l'écrivaine féministe de réécrire le mythe d'Œdipe au féminin. Il en ressort une œuvre bouleversante qui apporte un autre point de vue sur l'amour, la guerre, le destin et les dieux. La scène finale qui voit Ismène chanter une berceuse à sa mère pendue à un ruban rouge après qu'Œdipe s'est crevé les yeux et lui-même banni de Thèbes, émeut aux larmes. La Jocaste de Huston combat les préjugés, se révolte contre les oracles de la pythie, réfute les arrêts d'Apollon, consacre l'amour comme valeur suprême. Elle dit surtout le sang versé chaque mois par les femmes dont la valeur est à l'opposé de celui des hommes qui coule sur les champs de bataille ! A se demander comment l'on a pu vivre 3'000 ans sans la version féminine d'un des mythes fondateurs de notre société, qui plus est à l'origine de la psychanalyse freudienne !

Patrice Neuenschwander

Les commerçants

Projet Holistic

Un ensemble de mesures plus ou moins visibles

Lorsqu'on parle d'économies d'énergie dans le bâtiment on pense tout de suite à des mesures lourdes telles l'isolation de l'enveloppe, le remplacement des fenêtres ou du système de chauffage. Par contre, on cite moins souvent des mesures moins visibles comme l'amélioration des réglages énergétiques – chauffage, électricité, eau. Pourtant, on estime qu'il est possible de réduire d'au moins 10% ses frais liés à l'énergie par de telles mesures.

Celles-ci sont également intégrées dans le projet Holistic. Des contrats ont été signés avec des propriétaires de neuf grands immeubles de la zone et notamment l'Hôpital Pourtalès afin d'instaurer des procédures Energho. Energho est un centre de compétences pour l'optimisation énergétique des installations techniques du bâtiment. Les contrats assurent aux propriétaires un suivi de l'évolution de la consommation, une analyse du potentiel d'économies, des conseils d'experts et une formation continue ciblée. A titre d'exemple, on peut citer un immeuble de 118 appartements à Chavannes-près-Renens (VD), qui après deux années de contrat présente des économies d'énergie de 15%, soit 16'000 francs.

Des mesures qui relèvent du bon sens

S'il est évident qu'une partie des mesures conseillées dans le cadre des procédures Energho sont du ressort d'experts, un certain nombre d'entre elles peuvent être appliquées immédiatement par un concierge. La chaudière peut être arrêtée manuellement en été et à mi-saison. On évitera ainsi que le chauffage se mette en route automatiquement pour quelques heures froides alors que le bâtiment est en mesure de tempérer cette baisse de température. De même, une bonne adaptation des horaires de chauffage et de ventilation aux habitudes des locataires permet d'éviter de chauffer ou de ventiler des locaux vides à certaines heures de la journée et de la nuit.

Neufs bâtiments de la zone concernée par le projet Holistic seront suivis par des contrats Energho, à l'exemple de l'Hôpital Pourtalès.

Plus de conseils sur : www.holistic-ne.ch/vos-economies-denergies/a-la-maison/concierges

Anne-Claude Cosandey

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 722 62 22.

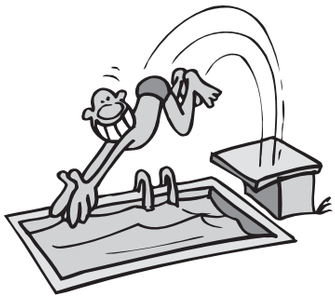

Horaires durant les fêtes
Jeudi 24 décembre 2009 : ouvert dès 8h, puis fermeture dès 18h
Vendredi 25 décembre 2009 : piscine fermée
Samedi 26 décembre 2009 : ouvert de 8h à 21h
Dimanche 27 décembre 2009 : ouvert de 9h à 20h
Lundi 28 décembre 2009 : ouvert de 8h à 22h
Mardi 29 décembre 2009 : ouvert de 8h à 22h
Mercredi 30 décembre 2009 : ouvert de 8h à 22h
Jeudi 31 décembre 2009 : ouvert dès 8h puis fermeture dès 18h
Vendredi 1er janvier 2010 : piscine fermée.

En outre, la piscine sera fermée au public pour les travaux annuels d'entretien des installations du dimanche 10 janvier à 20 heures au vendredi 22 janvier 2010.
Réouverture : samedi 23 janvier 2010 à 8 heures.

Volleyball
Samedi 19 décembre, halle de sport de la Riveraine, 14h30, Sagres NUC II-TSV Rechthalten, 1re ligue nationale. A 17h30, Sagres NUC I-FKB Volley Düdingen, LNA.

Hockey sur glace
Mercredi 16 décembre, patinoires du Littoral principale 19h45, Neuchâtel Futur-Delémont, novices A.
Samedi 19 décembre, patinoires du Littoral principale, 17h30, Uni Neuchâtel-Red Ice Martigny, 1re ligue.
Dimanche 20 décembre, patinoires du Littoral principale, 9h30, Neuchâtel Futur-Sensee, moskitos B.
Dimanche 20 décembre, patinoires du Littoral halle, 17h, Neuchâtel Futur-Sion, juniors.
Mardi 22 décembre, patinoires du Littoral halle, 17h15, Neuchâtel Futur-Jean Tinguely, moskitos B.
A 20h, Uni Neuchâtel-Saastal, 1re ligue.
Mercredi 23 décembre, patinoires du Littoral halle, 17h15, Neuchâtel Futur-Moutier, mini A.

Voile
Samedi 19 décembre, port du Nid-du-Crô, coupe de Noël. Série laser.
Horaire : à disp : 13h, 1er départ 13h30.

Patinoires du Littoral
(du 17 au 23 décembre)

Piste principale
je : 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre.
ve : 9h-11h45/13h45-15h45 public et hockey libre.
sa : 13h45-16h public et hockey libre.
di : 13h45-16h public.
lu/ma : 9h-11h45/13h45-15h30 public et hockey libre.
me : 13h45-16h45 public, 13h45-16h15 hockey libre.

Halle couverte
je : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ve : 9h-11h45/13h45-16h15/20h-22h public.
sa : 13h45-16h30 public.
di : 10h15-11h45/13h45-16h30 public,12h-13h30 hockey libre.
lu/me : 9h-11h45/13h45-16h15 public.
ma : 9h-11h45/13h45-14h45 public.

La Voirie de la Ville de Neuchâtel se charge de différentes missions sur la voie publique

Missions au service de la population

La Voirie de la Ville est présente sept jours sur sept durant toute la journée afin de nettoyer la ville. Elle est également de piquet à la déchetterie des Plaines-Roches. Au service de la population, elle fournit un travail qui n'est pas toujours reconnu à sa juste valeur. Composée de quelque 80 collaborateurs, elle est répartie en quatre secteurs différents: nettoiement, entretien, activités de dépôt et déchets.

«Nous ne sommes ni des bâtisseurs, ni des organisateurs», explique Laurent Verguet, chef de la Voirie de la Ville de Neuchâtel. Et de poursuivre: «Notre travail est souvent jugé sur ce qui n'est pas fait ou pas encore fait, sans que le travail effectué soit valorisé.» Ce service de la Ville remplit différentes missions pour la population neuchâteloise. Il constitue également une entreprise formatrice à part entière puisqu'il propose pas moins de sept places d'apprentissage.

Nettoiement

Les employés de ce secteur se chargent de nettoyer les rues, les trottoirs, les points de collecte, les escaliers ainsi que de tailler certaines haies. Le secteur du nettoiement en quelques chiffres, c'est 111 kilomètres de routes, 80 kilomètres de trottoirs, 150 escaliers et 35 points de collecte à nettoyer. C'est également 425 corbeilles à vider tous les jours et de nombreuses heures à enlever les algues dans les différents ports de la Ville. Pour ce faire, les employés ont plusieurs machines à disposition. «Elles nécessitent un grand nombre d'heures de formation, parfois exigé par la législation», commente Laurent Verguet.

Entretien

Ce second secteur a trait au domaine du génie civil. Il concerne notamment la réparation de murs, de bordures et de marches d'escaliers. Les employés de ce secteur s'occupent également de la réfection de grilles pour l'écoulement de l'eau. «Nous sommes actuellement en train de travailler sur un chantier afin de séparer les eaux usées de l'eau de pluie», explique le chef de service de la Voirie. Le secteur d'entretien intervient aussi dans la signalisation. Il assure le remplacement des panneaux et le marquage au sol.

Activités de dépôt

Le présent secteur possède à Vauseyon différents magasins pour stocker du matériel de manifestation. «La Voirie collabore avec les organisateurs d'une centaine de manifestations», déclare Laurent Verguet. En diverses occasions, la Voirie prête des tables et des bancs. Elle apporte également son soutien pour la gestion des déchets. Le secteur des activités de dépôt entretient une partie du mobilier urbain. Il compte quelque 150 bancs et 13 kilomètres de barrière à entretenir. Ce secteur est également en charge du garage des véhicules. Ce dernier compte pas moins de 125 véhicules et machines roulantes qui demandent un entretien important.

Déchets

Le dernier secteur s'occupe de la levée des ordures, des points de collecte, ainsi que de l'exploitation des Plaines-Roches. Il manutentionne quelque 20'000 tonnes de déchets par an. La Ville de Neuchâtel connaît actuellement un véritable progrès dans ce secteur. Un projet visant l'installation de 450 conteneurs enterrés est en cours de réalisation. «Actuellement, un quart de la Ville est déjà équipée de ce dispositif», commente Laurent Verguet. Le projet devrait se terminer en 2012. Ces conteneurs permettent de faire des économies au niveau de la gestion du management du personnel. Grâce à ce nouveau système, les habitants de la Ville peuvent déposer leurs ordures ménagères quand ils le veulent. Les quelques mètres supplémentaires à parcourir pour déposer les ordures sont un moindre mal par rapport aux améliorations notamment hygiéniques de ces conteneurs.

Au sujet des points de collecte, Laurent Verguet déclare: «La majorité des gens mettent les déchets à l'intérieur des bennes». Il existe toutefois quelques personnes récalcitrantes qui doivent comprendre que tout ce qui se trouve à côté des bennes quand elles ne sont pas pleines, n'est pas recyclé.

Le secteur des déchets se charge également de la déchetterie intercommunale des Plaines-Roches. Il s'agit d'une grosse exploitation qui voit passer quelque 75'000 véhicules par an. Les habitants de la Ville peuvent y déposer n'importe quel déchet pour autant qu'il ne soit pas carné ou radioactif. «Nous avons mis en place une nouvelle organisation, afin d'optimiser la sécurité des usagers», explique le chef de service de la Voirie de la Ville de Neuchâtel. (ak)

Informations supplémentaires sur le site: www.2000neu.ch

L'année passée, la Voirie a employé les grands moyens pour venir à bout des conditions exceptionnelles d'enneigement. • Photo: Archives

Suite aux intempéries de l'an passé, la V

De nouvelles

L'équipe de la Voirie de la Ville de Neuchâtel chargée du déneigement compte 60 personnes et 20 véhicules (10 pour les routes et 10 pour les trottoirs). Dès cet hiver, elle met en place de nouvelles mesures pour déneiger routes et trottoirs. Les responsables de la Voirie ont tiré les enseignements de l'hiver passé particulièrement rigoureux. L'organisation a été renforcée et la formation des employés accrue.

Le 31 décembre 2008, la ville de Neuchâtel a été soumise à une pluie givrante puis recouverte de 40 centimètres de neige jusqu'au bord du lac. Le thermomètre n'a ensuite pas dépassé la barre du zéro degré, et ce durant trois semaines. Les chasse-neige ont eu beau passer trois à quatre fois au même endroit, cela n'a pas amélioré la situation. Les épaisses

Le travail effectué par les employés de la Voirie mérite d'être valorisé.

oirie met de nouvelles mesures en place en matière de déneigement

s mesures pour améliorer le déneigement

plaques de glace installées sur les routes et les trottoirs ont dû être cassées à coups de pioche et de pelles mécaniques.

Réflexions

Dans de telles conditions exceptionnelles, la Voirie n'avait pas l'équipement nécessaire pour déneiger les routes et les trottoirs de la cité. La neige était très lourde, compacte, puis glacée et les températures qui ont suivi cet épisode n'ont pas permis de rétablir la situation. «Quand bien même les conditions étaient exceptionnelles l'an passé, nous avons analysé ce qu'on pourrait faire de mieux», explique Laurent Verguet, chef de la Voirie de la Ville de Neuchâtel.

Nouvelles mesures

Suite aux réflexions liées à l'hiver passé, la Voirie a mis en place de nouvelles mesures. L'an passé, la Voirie a manqué de gravier, désormais elle aura un silo rempli en permanence venant compléter les deux silos de sel. Une autre mesure concerne l'organisation des points de contrôle. Habituellement, la Voirie agissait en priorité dans les endroits où tombait le plus de neige. Cette année, l'équipe de déneigement sera plus active dans les endroits où se trouve le plus de monde, tels que les gares, les postes et les axes piétonniers très fréquentés.

Autres mesures

Partant d'une réflexion plus générale, la Voirie a également décidé de mettre en place d'autres mesures en faveur du déneigement. Au niveau des véhicules de piquet, elle en comptait un à Chaumont, un pour les grands axes, cinq pour les trottoirs ainsi que deux tout-terrain pour les différentes rues. Le parc de véhicules affecté au service de piquet sera renforcé avec un tout-terrain destiné aux plus petites rues. Depuis cet hiver, la Voirie collabore de façon plus étroite avec les CFF et les TN. Lors de chutes de neige, ces trois acteurs collaborent pour que les arrêts de bus et de train les plus fréquentés restent praticables. Les différentes mesures misent en place devraient permettre d'optimiser le déneigement à Neuchâtel. (ak)

Déchets verts

Lors de sa séance du 28 septembre, le Conseil général a accepté de modifier un arrêté concernant les déchets verts en incluant tout récipient agréé. Lors de sa séance du 7 décembre, le groupe PopVertsSol s'est déclaré étonné de constater que des petits seaux verts restaient encore sur le bord de la route. Selon le chef de la Voirie, Laurent Verguet, le problème doit être considéré dans son ensemble. La mise à disposition de conteneurs gratuits plus volumineux permet de ramasser davantage de déchets verts, ce qui fonctionne à merveille. En 2008, la Voirie en avait ramassé 844 tonnes. A fin novembre 2009, elle en avait déjà récolté 1010 tonnes. «Nous devrions atteindre les 1100 tonnes pour la totalité de l'année 2009, soit environ 15% de plus» commente le chef de service de la Voirie.

Le Parlement et le Conseil des Jeunes ont élu leur bureau pour l'année 2010

Du sang neuf pour un projet ambitieux

Le Parlement des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) a récemment élu son bureau pour l'année 2010. Thimothée Pages, Joana Giani et Joyce Maurin ont respectivement été élus président, vice-présidente et trésorière. Réservé aux jeunes Neuchâtelois de 16 à 25 ans, le PJNE se réunit à raison d'une fois par mois afin de mettre en place divers projets.

Le nouveau bureau du Parlement des Jeunes (de gauche à droite): Joana Giani, Timothée Pages et Joyce Maurin.

Suivant la même idée, le Conseil des Jeunes de la Ville a également élu son nouveau bureau. La présidente Berfin Ongu, la vice-présidente Esmeralda Diaz, le chargé de communication Sami Boukdir, et la trésorière Camille Surdez constituent désormais le bureau du Conseil des Jeunes. Celui-ci s'adresse aux élèves des collèges du Mail et des Terreaux-Sablons, tous niveaux et sections confondus.

Parlement des Jeunes

Le nouveau bureau du PJNE a du pain sur la planche. Il aura plusieurs tâches à mener à bien. Outre son rôle de représentation, le bureau doit préparer les séances du PJNE qui se tiennent une fois par mois. Il doit également veiller au bon fonctionnement des différentes commissions qui travaillent pour les nombreux projets en cours. Pour l'année 2010, le projet phare du PJNE n'est autre que la Carte Jeunes. «Cette carte doit permettre d'offrir aux jeunes de 12 à 25 ans différents avantages dans les commerces de la Ville», explique Vânia Carvalho, nouvelle coordinatrice des actions Jeunesse de la Ville.

Conseil des Jeunes

Ouvert aux élèves des centres scolaires du Mail et des Terreaux-Sablons, le Conseil des Jeunes a pour but de donner la parole aux jeunes. Il doit également leur permettre de réaliser des projets qui leur tiennent à cœur. Les élèves étant les mieux placés pour connaître leurs besoins au quotidien. Le 2 octobre 2009, le conseiller communal Daniel Perdrizat, directeur du service Jeunesse et Intégration, a accueilli les membres du Conseil des Jeunes lors d'une réunion au collège du Mail.

Répartis en différents groupes de travail, les membres du Conseil des Jeunes ont également choisi cinq projets à réaliser. Il s'agit de la Carte Jeunes (en collaboration avec le PJNE), de l'organisation d'une fête pour l'ensemble des élèves de l'ESRN, de la promotion du Conseil des Jeunes, de la création d'espaces d'expression pour les jeunes, ainsi que de l'organisation de la Fête de la jeunesse. (ak)

L'Association Noctambus a accepté de créer une nouvelle ligne pour le Val-de-Travers

Un « Noctam » en direction du Vallon

L'Association Noctambus a décidé de créer une nouvelle desserte en direction du Val-de-Travers. Cette nouvelle ligne s'ouvrira durant la nuit du vendredi 8 au samedi 9 janvier 2010. Comme pour les lignes déjà existantes, celle pour le Val-de-Travers sera en service durant les nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

En raison des fêtes de fin d'année, le Noctambus ne sera pas en service durant les week-ends de Noël et de la Saint-Sylvestre. Les courses reprendront normalement à partir de la nuit du 8 au 9 janvier 2010.

Projet

Le projet d'une nouvelle ligne en direction du Val-de-Travers a été largement accepté par les membres de l'Association Noctambus. L'élan de solidarité des communes membres, qui ont augmenté leur contribution, a permis la création de cette nouvelle extension. L'exploitation de ce trajet sera assurée par Voyages Favre. Dans un premier temps, ils mettront à disposition un bus de 17 places. La capacité du bus sera réévaluée en fonction de la fréquentation de la nouvelle ligne.

Parcours

Le Noctambus pour le Val-de-Travers sera en correspondance avec celui qui part à 1h30 de la Place Pury en direction du littoral ouest, à destination de Colombier. Les voyageurs arriveront au giratoire de la pharmacie de Corcelles aux alentours de 1h45. Depuis ce point, le parcours sera le suivant: Corcelles – Rochefort – Noiraigue – Travers – Couvet – Môtiers – Boveresse – Fleurier « Place de Longereuse » - Fleurier « Centre ». Depuis la place de Longereuse, une correspondance avec le Somnambus partira normalement à 2h30. Ce service nocturne et gratuit interne au Val-de-Travers passe par Buttes – La Côte-aux-Fées – Les Verrières – Les Bayards – St-Sulpice. Le Noctambus fera ensuite le même parcours en sens inverse jusqu'à Rochefort. Les utilisateurs du nouveau tracé n'auront que deux arrêts où embarquer: à la Place Pury au départ ou alors à Fleurier (destination Rochefort) pour le retour.

Billets

Les utilisateurs du Noctambus pour le Val-de-Travers pourront se procurer des billets « course simple » aux distributeurs des TN à la Place Pury pour la somme de 10 francs. Dans le courant du mois de janvier 2010, ils pourront également acquérir des billets 6 courses au prix de 50 francs. Ceux-ci seront disponibles auprès de la commune de Val-de-Travers à l'adresse Grand-Rue 10, à Môtiers, ainsi qu'au bureau des TN, à Neuchâtel.

Sécurité

L'une des préoccupations principales de l'Association Noctambus est d'accroître la sécurité des usagers lors de leurs sorties nocturnes en milieu urbain. Un agent de sécurité sera ainsi présent dans chaque Noctambus en direction du Val-de-Travers, à l'aller comme au retour. Il veillera sur la sécurité des usagers jusqu'à la rentrée scolaire 2010. Les besoins en matière de sécurité seront ensuite réévalués par le comité de l'Association. (ak)

A propos...

Prix de lancement

Quand bien même le monde politique condamne les faits dont a été victime Silvio Berlusconi, nos voisins italiens restent, eux, très divisés. Depuis dimanche, la vie publique transalpine focalise en effet sur les causes et les incidences de l'agression du président du Conseil italien par un déséquilibré. Ainsi, après les «chaussures du journaliste», le «Dôme du patriote» fait le tour du monde évitant ainsi toute opération de promotion à la direction générale de ce bijou architectural. Celui, dans lequel faut-il le préciser, Napoléon Bonaparte se fit couronner roi d'Italie en 1805. Le climat politique dénoncé depuis des mois glissera-t-il vers d'autres actes de violence ou retrouvera-t-il la dignité nécessaire à la gestion et au développement d'un pays?

Quel «objet volant» fera l'actualité en 2010? Aujourd'hui, nous lançons simplement un message de paix et d'espoir en cette période de l'Avent. Nous vous retrouverons l'année prochaine avec une publication dont la parution sera revisitée. Bonnes fêtes et merci de votre fidélité.

Rémy Voirol

Noël autrement

Péristyle de l'Hôtel de Ville
du 24 décembre à 15 heures
au 25 décembre à 20h
Restauration et animations gratuites
pour tous

Administration communale

Horaires entre Noël et Nouvel-An

Contrôle des habitants
Les guichets seront fermés du 24 décembre 2009 dès 12 heures au 3 janvier 2010 y compris.

Infrastructures, Energies et Sécurité
La Direction, le secrétariat, le bureau technique et taxes des déchets (fbg de l'Hôpital 2) seront ouverts tous les matins de 8h30 à 12 heures, du lundi 28 décembre au mercredi 30 décembre.

Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel

Arrêté
modifiant le règlement du Syndicat intercommunal
du Théâtre régional de Neuchâtel
(Du 25 mars 2009)

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la convention de fusion Marin-Epagnier et Thielle-Wavre, du 3 septembre 2007,
Le Conseil intercommunal du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel,
Sur la proposition du Comité de direction,

arrête:

Article premier. – L'article premier du règlement du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel adopté par les communes partenaires le 25 août 1999, est modifié comme suit dès le 1er janvier 2009:

Article premier. – Les communes de Neuchâtel, **La Tène**, Bevaix, Auvernier, Hauterive, Gorgier, Cortaillod, Boudry, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Saint-Blaise, Cornaux et Bôle constituent sous le nom de Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (ci-après: le Syndicat) un syndicat intercommunal au sens des articles 66 et suivants de la loi sur les communes du 21 décembre 1964.

Art. 2. – Le tableau d'application mentionné à l'article 45 qui figure en annexe au règlement et en fait partie intégrante, est modifié en conséquence.

Art. 3. – Le Comité de direction est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera soumis à la sanction du Conseil d'Etat après expiration du délai référendaire.

Peseux, le 25 mars 2009.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL:
Le président, **La secrétaire,**
Adrien Laurent **Christine Grisel**

Illumination d'un séquoia

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le Service des parcs et promenades de la Ville a décidé de fêter un arbre remarquable en l'illuminant.

L'arbre est recensé à l'inventaire des 150 arbres du règlement d'aménagement communal se situant aussi bien sur le domaine public que sur des parcelles privées.

Cette année, c'est le séquoia qui se trouve **dans le parc de l'ancien cimetière du Mail** qui a été tiré au sort.

Le Service des parcs et promenades invite la population à venir découvrir sa mise en lumière de nuit.

Nocturnes des 17 et 23 décembre

Parquer futé

Noël arrive à grands pas et c'est le temps des préparatifs. La Ville de Neuchâtel offre de multiples possibilités d'accès aux secteurs commerçants.

Utilisez avant tout les transports publics qui sont à votre disposition et qui vous déposeront aux abords immédiats de la zone piétonne. Si vous devez venir en voiture, la ville dispose de 1353 places privées et payantes dans les parkings du Port, du Seyon, Pury et de l'Ecluse. Le parking des Jeunes-Rives est gratuit à partir de 19 heures.

Un espace situé au sud du Lycée Jean-Piaget (Bibliothèque publique et universitaire) est également mis à la disposition du public du samedi 12 décembre au lundi 28 décembre. Celui-ci fonctionnera selon le régime de la zone bleue.

Nous recommandons aux usagers de la route de respecter les dispositions de stationnement, ainsi que la signalisation.

Joyeux Noël et meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Direction de la sécurité

viteos
toutes vos énergies

Horaire de fin d'année des trois bureaux d'accueil:
Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Fermeture le 24 décembre à 12 heures

Réouverture le lundi 4 janvier 2010 à 8 heures

Nouveaux horaires dès le 4 janvier 2010:
Neuchâtel, faubourg de l'Hôpital 4 et La Chaux-de-Fonds, rue du Collège 30:

- du lundi au jeudi, de 8 heures à 12 heures et de 13h30 à 17 heures
- le vendredi, non-stop de 8 heures à 16 heures.

Le Locle, avenue du Technicum 21

- du lundi au vendredi, le matin de 8 heures à 12 heures.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes

Neuchâtel Cité de l'énergie

La chronique de ...

A pied-balle sur le lac

Au commencement, ce sont une centaine de mètres d'eau qui séparaient la Pierre à Mazel des rives de la Maladière: pierre qui n'en était pas une, puisque celle-ci constituait le sommet émergé d'un petit crêt constitué d'un pan cassé d'une couche de roche calcaire inclinée.

Le stade de la Maladière, le 21 avril 1927, lors du match de hockey sur terre France-Suisse organisé par Young-Sprinters HC devant 2'000 spectateurs et terminé sur le score de 4 à 4.

Jusque vers la fin des années 1870, quand les travaux de la Première Correction des Eaux du Jura abaissèrent le niveau du lac de quelque 2 mètres 60, on avait peu élargi nos rives vers le lac. Pierre Alexandre DuPeyrou, au-delà de son hôtel et de son orangerie, avait constitué une promenade dès 1765, que la Ville avait plus tard agrandie en empiétant légèrement sur le lac et en la bordant d'une digue protectrice, la Battue. Celle-ci se situait à la hauteur du trottoir nord de l'avenue du Premier-Mars. Sans doute avait-on aussi aménagé quelques espaces au sud de la ville, à proximité du Bassin.

Dès 1880, la baisse du niveau des trois lacs favorisa une extension du territoire communal vers «le large». Le port, partiellement asséché, fut réaménagé une cinquantaine de mètres plus au sud et un premier arasement du Crêt Taconnet permit de combler l'espace qui allait devenir le quartier des Beaux-Arts. Plus à l'est, à la hauteur de la Maladière, l'agrandissement de la Tuilerie, construite à partir de 1821, et celle de l'usine à gaz, dès 1859, favorisa l'extension sur le lac. Vers 1890, la Pierre à Mazel était atteinte. Un Bain des Dames éphémère fut construit à proximité, alors que, des nouveaux Bains du Crêt, le remblayage vers l'est se poursuivit. Sur ces sols nouveaux, en cours de tassement, furent organisées des manifestations diverses, les joies annexes du Tir fédéral de 1898 entre autres. Les premiers travaux de la construction de l'Eglise catholique y furent entrepris dès 1897.

Ce sont des étudiants anglais et suisses qui paraissent avoir introduit le jeu de «balle-pied» dans le canton de Neuchâtel. En ville, on y joua d'abord au Mail, et Neuchâtel-Rovers FC, fondé en 1893, participa à la première assemblée de l'Association suisse de football en 1895. Devenu Neuchâtel FC, le club local, champion romand en 1903, fusionna en 1906 avec Vignoble FC pour devenir le FC Cantonal. Un terrain de jeu satisfaisant devint nécessaire. La surface gagnée sur le lac juste à l'ouest de la Pierre à Mazel convint et le club, que présidait Alfred Bauler, l'acquit pour y aménager un stade qui lui coûta la somme de 75'000 francs dont 25'000 furent avancés par la Ville à des conditions très avantageuses.

Le FC Cantonal put inaugurer son stade le samedi 6 septembre 1924. Il s'agissait alors d'un des beaux terrains de sport de Suisse, grand de plus de 10'000 m^2 et pouvant accueillir jusqu'à 10'000 spectateurs, dont 400 en tribune couverte. Il put être ouvert à d'autres activités sportives, athlétisme, gymnastique, hockey.

Y. D.

A travers l'histoire

«La tour des Chavannes, surmontant la porte du même nom, se situe à l'origine à l'angle nord-ouest de l'enceinte de ville. Mentionnée dès 1287, elle a subi de nombreuses modifications et réparations au fil du temps. En 1531, la tour abrite la «javiole» ou prison. La tour des Chavannes, qui a été la dernière survivante de l'enceinte de la ville, est démolie en 1867 pour des raisons d'urbanisme». (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel)

La Ville officielle

Enquête publique

Demande de Madame Lidia Renzo, architecte à Peseux, d'un permis de construire pour la transformation et l'agrandissement d'une maison familiale 12, chemin des Trois-Portes, article 4756 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame et Monsieur Josefina et Laurent Monnier.

Les plans peuvent être consultés du 18 décembre 2009 au 1er février 2010, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés à la Police des constructions, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Police des constructions

Ciné-club Halluciné

Le film «Hiver 54» de Denis Amar, avec Lambert Wilson, Claudia Cardinale, Robert Hirsch sera projeté

mardi 22 décembre à 20h30
à l'Aula de la Faculté de droit
av. du 1er-Mars 26

Ce film poétique retrace l'histoire du début du mouvement des Compagnons d'Emmaüs, lors de l'hiver 1954 où les températures sont descendues de façon prolongée jusqu'à –15°C. Il plonge le spectateur dans le monde de la précarité, où convergent des personnes venues de tous horizons.

Rendez-vous Nature

Le prochain «Rendez-vous Nature» aura lieu mercredi 6 janvier au Muséum d'histoire naturelle avec le film de Denis Van Waerebeke «Espèce d'espèces».

Un documentaire ludique et passionnant sur l'évolution du monde vivant d'après les dernières connaissances scientifiques.

Muséum d'histoire naturelle, rue des Terreaux 14, mercredi 6 janvier 2010 à 12h30 et à 14h15. Entrée libre.

Neuchâtel Cité de l'énergie

Echos

■ Samedi, le Conseil communal sera représenté par M. Daniel Perdrizat, vice-président, à l'action «Un million d'étoiles» organisée par Caritas Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé ses vœux et félicitations à Mme et M. Gertrud et John Huguenin-Bucher, à l'occasion du 50e anniversaire de leur mariage.

■ Le Conseil communal a également adressé ses vœux et félicitations à Mme Florentine Kehrer, à l'occasion de son 100e anniversaire.

Election d'un membre au Conseil des Etats

Convocation des électrices et électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer pour l'élection d'un membre au Conseil des Etats

le 17 janvier 2010

vu l'élection de M. Didier Burkhalter au Conseil fédéral;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 2 novembre 2009;

le Conseil communal précise:

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à timbrer**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 17 janvier 2010 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par Internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par Internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par Internet doit être effectué par le biais du Guichet unique **le samedi 16 janvier 2010 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert le dimanche 17 janvier 2010 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 heures à 12 heures.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 17 janvier à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins du bureau électoral.

Qui peut voter?

Sont électrices et électeurs en matière cantonale:

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas interdits pour cause de maladie mentale ou de faiblesse d'esprit;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse;

c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 15 janvier 2010 à 16 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin:

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032/717 72 20;
- en visitant le site Internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 9 décembre 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

La présidente, **Le chancelier,**
Françoise Jeanneret **Rémy Voirol**

Programme cinéma pour la semaine du 16 au 22 décembre

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
2012
6e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 20h15. **Apollo 2 :** ve/sa 23h.
Acteurs : John Cusack, Amanda Peet, Thandie Newton.
De Roland Emmerich. Derniers jours.

APOLLO 1 — **032 710 10 33**
LOUP
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au di, ma 15h15, me au ma 17h45.
Acteurs : Nicolas Broudes, Pom Klementieff, Min Man Ma.
De Nicolas Vanier.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
LE PÈRE DE MES ENFANTS
1re semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 18h, 20h15.
Acteurs : Chiara Caselli, Loui Do de Lencquesaing, Alice Gautier.
De Mia Hansen-Love.

APOLLO 2 — **032 710 10 33**
TWILIGHT-CHAPITRE 2
5e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 15h.
Acteurs : Robert Pattinson, Kristen Stewart, Dakota Fanning.
De Chris Weitz.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
NEW YORK, I LOVE YOU
2e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr/all. me au ma 20h30.
Acteurs : Shia LaBeouf, Chris Cooper, Orlando Bloom.
De Natalie Portman.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
KERITY, LA MAISON DES CONTES
1re semaine. Pour tous, sug. 5 ans.
VF me au ma 15h, 17h30.
De Dominique Montéry.

APOLLO 3 — **032 710 10 33**
L'IMAGINARIUM DU DOCTEUR PARNASSUS
6e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 23h.
Acteurs : Heath Ledger, Johnny Depp, Colin Farrell.
De Terry Gilliam. Dernières séances.

ARCADES — **032 710 10 44**
AVATAR 3D
1re semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, me au ve, lu 20h, sa/di 13h, 16h45, 20h45. VO angl. s-t fr/all. ma 20h.
Acteurs : Sigourney Weaver, Sam Worthington.
De James Cameron.

BIO — **032 710 10 55**
MAX ET LES MAXIMONSTRES
1re semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 16h, 20h30.
Acteurs : Catherine Keener, Paul Dano, Forest Whitaker.
De Spike Jonze.

BIO — **032 710 10 55**
LE PETIT NICOLAS
12e semaine. Pour tous, sug. 7 ans.
VF me, sa/di 14h.
Acteurs : Kad Merad, Valérie Lemercier, François-Xavier Demaison.
De Laurent Tirard. Derniers jours.

BIO — **032 710 10 55**
LES HERBES FOLLES
4e semaine. 7 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
Acteurs : André Dussolier, Sabine Azéma, Emmanuelle Devos.
De Alain Resnais.

REX — **032 710 10 77**
PARANOMARL ACTIVITY
2e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 22h45.
Acteurs : Katie Featherston, Micah Sloat.
De Oren Peli.

REX — **032 710 10 77**
ARTHUR ET LA VENGEANCE DE MALTAZARD
3e semaine. 7 ans sug. 7 ans.
VF me au ma 15h15, 17h30.
De Luc Besson.

STUDIO — **032 710 10 88**
OSCAR ET LA DAME ROSE
2e semaine. 7 ans sug. 10 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h15.
Acteurs : Michèle Laroque, Max Von Sydow, Amir Ben Abdelmoumen.
De Eric-Emmanuel Schmitt.

L'instantané de Stefano Iori...

... spectacle du Noël des aînés de la Ville

Agenda pratique

Services d'urgence

Police : 117.

Service du feu : 118.

Urgences santé et ambulance : 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
no principal : tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes : tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques : hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (en dehors des heures d'ouverture des bureaux), tél. 032 717 83 00.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Centre NOMAD Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins (LAMal) et d'aide aux activités de la vie quotidienne, collaboration avec les partenaires favorisant le maintien à domicile. Demande de prestations et d'informations : passage M.-de-Meuron 6, Neuchâtel, **tél. 032 886 85 00**, jours ouvrables de 7h30 à 12h et 13h30 à17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **Nº 144.**

Les services religieux

Paroisse réformée évangélique

Culte des samedi 19, dimanche 20, lundi 21, jeudi 24 et vendredi 25 décembre

4e dimanche de l'Avent, veille de Noël et jour de Noël

Sud :

Collégiale : di à 9h, petit-déjeuner en musique à Collégiale 3 puis à 10h, culte des familles avec sainte cène. Je 24 à 23h, culte de la nuit de Noël avec sainte cène. Ve 25 à 10h, culte avec sainte cène.

Nord :

Valangines : di à 17h, fête traditionnelle de Noël avec les enfants. Je 25 à 9h30, culte avec sainte cène.

Ermitage : je 25 à 10h30, culte avec sainte cène.

Est :

La Coudre : sa 19 à 18h, culte avec sainte cène, suivi d'un apéro de Noël autour de la crèche et illumination de la fenêtre décorée du calendrier géant de l'Avent. Je 25 à 10h, culte avec sainte cène.

Chaumont : di à 11h15, culte avec sainte cène, participation du chœur mixte de Chaumont.

Maladière : je 24 à 18h, veillée musicale avec sainte cène. Diana Gouglina, soprano et Robert Märki à l'orgue.

Ouest :

Serrières: lu 21 à 18h45, C21, culte pour les jeunes suivi d'un repas. Je 24 à 23h, culte de la nuit de Noël avec sainte cène.

Pourtalès : di à 10h, culte ou messe.

Deutschsprachige reformierte Kirchgemeinde : 20. Dezember 10 Uhr, Gottesdienst im salle paroissiale, Couvet, abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame : sa à 18h, messe en portugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc : sa à 17h30, messe. Di à 10h15, messe en italien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas : di à 10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert : sa à 18h, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence : sa à 16h, messe en croate. Di à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage : di à 10h, célébration dominicale (aumônerie protestante 1er et 3e di) et catholique (2e et 4e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) : di à 9h45, messe à La Chaux-de-Fonds. Je 24 à 24h, messe de minuit avec le Chœur de Noël, à La Chaux-de-Fonds. Ve 25 à 18h, messe du jour de Noël.

Impressum

Editeur :
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction :
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction :
Patrice Neuenschwander, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration :
Stefano Iori, photographe

Secrétariat :
Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact :
• Téléphone : 032 717 77 09
• Télécopie : 032 717 77 10
• E-mail : bulletinofficiel@ne.ch

Internet :
www.neuchatelville.ch

Mise en page :
Cathy Ecabert

Impression :
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage :
22'000 exemplaires

Publicité

LA QUALITE DU SOMMEIL POUR TOUTE LA FAMILLE
MATELAS DE GRANDE MARQUE
50% MONTREUX-ZERMATT-VERBIER TOUTES DIMENSIONS
MEUBLES DU BATTOIR ♦ CASSE-PRIX
DU JAMAIS VU A CE PRIX 990.-
SALON CUIR PLEINE FLEUR
MATHOD 12 CAMIONS DE LIVRAISON POUR TOUTE LA SUISSE
ENTRE ORBE/YVERDON Depuis 40 ans à votre service

Françoise Jeanneret et Blaise Péquignot adressent leurs vœux à la population neuchâteloise

Message confiant et positif pour 2010

L'année 2009 touche à sa fin. Françoise Jeanneret, présidente du Conseil communal, et Blaise Péquignot, président du Conseil général, dressent un bilan encourageant de l'année 2009. Ils évoquent également les enjeux de l'année à venir et présentent leurs vœux aux habitants de la ville de Neuchâtel.

Françoise Jeanneret et Blaise Péquignot restent confiants en nos institutions pour l'année 2010.

Quel bilan tirez-vous de l'année 2009 ?

Blaise Péquignot : En ce qui me concerne, il s'agit plutôt d'un demi bilan puisque je suis à la présidence du Conseil général depuis fin juin. Au niveau civique, j'ai eu l'occasion de passer quelques moments qu'on ne vit pas tous les jours. J'ai eu la chance de voir l'élection de Didier Burkhalter à Berne et ensuite de le réceptionner dans sa propre ville, à Neuchâtel.

Françoise Jeanneret : Au-delà de l'aspect événement, cette élection montre que nos institutions permettent d'atteindre le plus haut niveau. Si Didier Burkhalter n'avait pas eu d'expérience dans un exécutif communal, il n'aurait peut-être pas été élu. On voit que l'expérience politique acquise au niveau local permet de gravir les échelons.

D'après vous, quels sont les moments politiques forts qui ont marqué l'année écoulée ?

F.J. : Le départ de Valérie Garbani, début juillet. Elle a suivi ses dossiers jusqu'au bout et sa succession s'est ensuite bien passée.

B.P. : Je suis satisfait que le Conseil général ait adopté le budget 2010. J'ai également une petite anecdote au sujet de la 3ème étape du plan de stationnement. J'ai récemment participé aux 10 ans d'anniversaire du parking du Port avec le conseiller communal Pascal Sandoz. Avant de m'y rendre, je me suis documenté sur l'histoire de ce parking. Les discussions sur le sujet avaient débuté en 1990 avec deux postulats. Et c'est en 1995 que le Conseil général a octroyé le droit de superficie et le crédit pour la construction du parking. Dix ans après, ce projet est mené à terme. Tout cela pour dire qu'il y a une certaine logique dans la politique du stationnement et que finalement le Conseil général avait pris une bonne décision. Actuellement, je ne sais pas si les membres de cette assemblée auraient encore à se prononcer sur de telles décisions.

Pensez-vous que la situation économique de la Ville évoluera positivement ?

F.J. : Nous pensons avoir atteint le creux de la vague. Nous espérons que les jeunes trouvent davantage d'emplois. A Neuchâtel, nous avons notamment la chance de posséder de magnifiques infrastructures sportives et culturelles qui contribuent à la qualité de vie.

B.P. : Je me demande justement si nous n'avons pas été habitués à des standards trop élevés. Il est nécessaire de redéfinir certaines missions pour éviter les doublons avec le privé. Ce n'est pas à la collectivité publique d'assurer toutes les missions. Certaines d'entre elles pourraient être laissées à d'autres.

Comment envisagez-vous 2010 sur les plans culturel et touristique, suite notamment aux épisodes de la Maison du Concert et de Tourisme neuchâtelois ?

F.J. : L'affectation de la Maison du Concert restera culturelle. Nous consolidons nos objectifs en la rendant plus accessible aux compagnies locales. Il s'agit donc d'une amélioration de la situation dans le sens où nous optimisons son utilisation. En ce qui concerne Tourisme neuchâtelois, cette association devra réduire ses prestations en raison de la suppression des subventions cantonales. Le tourisme est dépendant du marketing. Nous devons ainsi nous rappeler aux bons souvenirs de la Suisse allemande qui constitue la principale clientèle touristique.

> Il faut rester positif et confiant en l'avenir.

B.P. : Sur le plan touristique, l'année 2010 servira à préparer l'année 2011 durant laquelle se dérouleront les festivités du Millénaire. On peut voir cela sous forme de challenge pour le domaine du tourisme.

Quels seront les enjeux importants de l'année 2010 selon vous ?

F.J. : La politique d'agglomération prévoit de nombreux investissements. Nous souhaitons consolider la construction de l'agglomération en œuvrant activement au sein du Réseau des trois villes et de la Comul. Nous avons entre autres un projet de construction avec les communes du littoral d'un skatepark à Colombier. Le fait de construire l'agglomération pourrait nous permettre d'aboutir à des fusions.

B.P. : Je suis sceptique par rapport aux projets subventionnés. Je me demande s'ils répondent vraiment à un besoin ou s'il s'agit d'un simple luxe. Il faudrait également faire plus que tenir le budget. Il serait profitable de l'optimiser, sans pour autant renoncer à tout.

Quel message adressez-vous aux Neuchâtelois pour l'année à venir ?

F.J. : Il faut rester positif et confiant en l'avenir. De nombreux investissements sur le plan de la formation

seront réalisés. Nous allons notamment accueillir les filières de la HE-Arc, dans le cadre du projet TransEurope. La formation se développe positivement sur notre territoire. Ce qui constitue un atout pour les habitants dont les enfants pourront faire leurs études sur place.

B.P. : Trois mots : confiance, courage et détermination. Il faut que la population ait confiance en elle-même, et également en nos institutions. Il lui faut beaucoup de courage par les temps qui courent. Et enfin de la détermination afin de tout mettre en œuvre pour atteindre ses buts.

Anne Kybourg